



La Macif,  
c'est vous.

M. Thomas Thibault  
N° de sociétaire : 2147862

## AVIS D'ÉCHÉANCE 2024

M. THOMAS THIBAUT  
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

### VOS CONTRATS

Nous bénéficions  
de votre confiance  
depuis le 01/07/1981

#### VOTRE POINT D'ACCUEIL

18 RUE PIERRE LOTI  
34500 BEZIERS

#### VOS CONTACTS

##### Internet

macif.fr ou application mobile

##### Courrier

MACIF - Service Client Contrat  
CS 50000 - 79079 Niort Cedex 9

##### Téléphone

09 69 39 49 49 (appel non surtaxé)  
Du lundi au vendredi 8h-20h  
Le samedi 9h-17h

##### Si vous êtes sourd ou malentendant :

macif.fr/sourds-malentendants  
Sourdligne par webcam, tchat ou LPC



##### Si vous êtes aveugle ou malvoyant :

HandiCaPZéro au 0800 39 39 51  
Service et appel gratuits  
Possibilité de recevoir toute  
documentation en caractères  
agrandis et en braille



Cher Sociétaire,

L'année 2023 nous a collectivement durement éprouvés : plus de 100 000 sociétaires ont été victimes des intempéries.

Les sécheresses, les tempêtes, les inondations et les tremblements de terre constituent autant d'épreuves à affronter avec le changement climatique. Pour la Macif en 2023, ces sinistres climatiques ont représenté un coût de 400 millions d'euros.

Soucieuse de l'accompagnement et de la protection dans la durée de l'ensemble de ses sociétaires, la Macif doit tenir compte de l'ampleur des derniers événements et adapter ses tarifs, qui restent parmi les plus accessibles du marché.

Il est important de préserver les équilibres économiques de la mutuelle d'assurance pour garantir la meilleure protection de chacun face aux événements climatiques et aux aléas de la vie, grâce à notre modèle solidaire, sans actionnaires à rémunérer.

Nous poursuivons notre engagement avec :

- Une nouvelle fois, un maintien des tarifs pour notre offre dédiée aux étudiants et apprentis ;
- Le service Macif Solidarité Coups Durs et nos dispositifs de solidarité - fonds de solidarité, fonds d'action sociale<sup>(1)</sup>, prestation solidarité chômage<sup>(2)</sup> - qui permettent un accompagnement et une aide personnalisés selon les besoins de chacun, avec un soutien de plus de 7 millions d'euros en 2023 ;
- Le programme Macif Avantages, qui permet à nos sociétaires de bénéficier de tarifs négociés auprès de 180 marques partenaires, pour réaliser des économies au quotidien<sup>(3)</sup> ;
- Le parrainage de vos proches : en leur faisant rejoindre la Macif, vous pouvez bénéficier d'une remise sur vos cotisations d'assurance allant jusqu'à 90 €<sup>(4)</sup>.

Par ailleurs et pour votre information, une nouvelle réglementation supprime la carte verte pour les véhicules immatriculés soumis à obligation d'assurance. Elle n'est donc plus nécessaire et ne sera plus envoyée (sauf cas particuliers). Votre plaque d'immatriculation permettra désormais de vérifier que votre véhicule est bien assuré.

Mutualiste, solidaire et engagée depuis plus de 60 ans, la Macif vous accompagne, au plus près de vos besoins, pour protéger le présent et permettre l'avenir.

Salutations mutualistes,

**Jean-Louis Grosse-Delasalle**  
Président

**Jean-Philippe Dogneton**  
Directeur général

(1) Après étude du dossier. Fonds de Solidarité Macif réservé aux titulaires de contrats assurés par la Macif. Fonds d'Action Sociale réservé aux adhérents d'Apivia Macif Mutuelle.

(2) Soumis à conditions et non rétroactif

(3) Offres soumises à conditions et réservées aux sociétaires de la Macif, hors personnes morales.

(4) Sous Conditions.

### Simplifiez vos démarches avec macif.fr et l'application Macif

- Choisissez un avis d'échéance électronique : en quelques clics depuis votre Espace Assurance sur macif.fr ou l'application mobile, et bénéficiez de 5 années d'archivage
- Payez en ligne vos cotisations d'assurance Auto, Moto, Habitation et Prévoyance
- Consultez vos contrats, téléchargez vos attestations
- Déclarez vos sinistres Auto et Habitation
- Géolocalisez le garage agréé le plus proche
- Prenez rendez-vous dans l'une de nos agences





### Vos contrats en date du 28/01/2024

Les nouvelles souscriptions, modifications ou résiliations de vos contrats réalisées après cette date ne figurent pas sur cet avis d'échéance.

## VOS CONTRATS

Le cas échéant, vous recevrez par voie électronique ou postale, les conditions particulières et la nouvelle cotisation à régler prenant en compte ces changements.

Nous vous invitons à vous reporter aux conditions générales et particulières de chacun de vos contrats pour connaître en détail le contenu de vos garanties.

Si vous relevez une inexactitude dans votre situation, merci de nous contacter.

**Vous avez des questions ? Rendez-vous sur [macif.fr](https://www.macif.fr) rubrique « une question ».**



### VOTRE DEUX ROUES

#### Piaggio Mp3 n° GH-288-QM

Le conducteur principal est M. Thibault Thomas  
Formule **Elargie** (incluant l'assistance)  
Vous bénéficiez d'un **bonus de 50%**  
Vous bénéficiez de la **réduction spéciale** bon conducteur Macif

Vous avez choisi la garantie optionnelle suivante :

- **Assistance panne 0 km**

*Pour information, la cotisation de référence est de 362,34€ (art. 2 de l'annexe à l'art. A121-1 du Code des assurances)*

**Cotisation TTC 235,27 €**  
Dont taxes 50,26 €  
Dont catastrophes naturelles 2,78 €  
**Franchise 400 €**



### VOTRE BIEN IMMOBILIER

#### Bâtiment inoccupé : 119 RUE DE GENERAL DE SEGUR (77) THOMERY

*La valeur de l'indice au 1er janvier 2024 est de 1153,70*

**Cotisation TTC 239,48 €**  
Dont taxes 34,20 €  
Dont catastrophes naturelles 21,85 €  
**Franchise 144 €**



### VOTRE PRÉVOYANCE

#### Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)

Option 9 - Etendue

Vous bénéficiez des garanties suivantes :

- **Une protection pour toute la famille** en cas d'invalidité ou de décès suite à un accident domestique, au volant de votre véhicule ou dans le cadre de vos loisirs
- **Une assistance** aux personnes, lors de vos déplacements en France ou à l'étranger
- **Une assistance** à domicile en cas d'accident

*La valeur de l'unité de compte au 1er janvier 2024 est de 383 €*

**Cotisation TTC 128,02 €**  
Dont taxes 10,57 €



La Macif,  
c'est vous.

M. Thomas Thibault  
N° de sociétaire : 2147862

## VOTRE SYNTHÈSE

Synthèse de vos contrats à la date du 28 janvier 2024

### Cotisations annuelles TTC

|  |  |                 |
|--|--|-----------------|
|  | <b>VOTRE DEUX ROUES</b><br>Piaggio Mp3 n° GH-288-QM  | 235,27 €        |
|  | <b>VOTRE BIEN IMMOBILIER</b><br>Bâtiment inoccupé : 119 RUE DE GENERAL DE SEGUR (77) THOMERY | 239,48 €        |
|  | <b>VOTRE PRÉVOYANCE</b><br>Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)          | 128,02 €        |
|  | Contribution solidarité victimes terrorisme infractions                                      | 11,80 €         |
|  | Frais d'échéance   | 7,86 €          |
|  | <b>Total des cotisations pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025</b>               | <b>622,43 €</b> |

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

3 / 4

Si vous avez modifié vos contrats depuis le 28/01/2024, reportez-vous à votre nouvelle situation comptable.

IBAN : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073  
ICS : FR66ZZZ110663  
RUM : TIP1010420240000214786220

Joindre un RIB si IBAN non renseigné ou différent.

M. THOMAS THIBAULT  
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

MACIF : 08 0002147862

TIPSEPA

Montant : 622,43 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Macif à envoyer ses instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Macif. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de la banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

Date et Lieu

Signature

MACIF  
Centre de traitement TIPSEPA  
TSA 10007  
78924 YVELINES CEDEX 9

180021478625 THOMAS THIBAULT 2004100010855425R02073

018040000097 50101042414070000214786220911105 62243

TIPSEPA non utilisable en version papier



#### DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'ECHEANCE ?

##### Qu'est-ce que la cotisation pour la « contribution solidarité victimes terrorisme infractions » ?

C'est une contribution obligatoire dont le montant est fixé chaque année par le Ministère de l'Economie et des Finances.

##### Pourquoi une cotisation « catastrophes naturelles » et quelles franchises me seront appliquées ?

Cette garantie obligatoire a été instituée par la loi du 13/07/1982 pour couvrir les événements naturels d'ampleur exceptionnelle, reconnus par un arrêté interministériel.

| Franchises légales applicables au 01/01/2024 (sous réserve d'une modification réglementaire des franchises) |   |
|---|---|
| Véhicule  | - A usage non professionnel : 380 €<br>- A usage professionnel : 380 € ou franchise du contrat si > à 380 € |
| Habitation  | 380 € ou 1520 € en sécheresse   |

##### Quel délai pour agir en cas de sinistre sécheresse ?

Si vous êtes propriétaire d'un bien immobilier assuré à la Macif : pour les sinistres mettant en jeu un contrat souscrit ou renouvelé postérieurement au 29.12.2021, la loi a porté de 2 à 5 ans le délai pour solliciter l'indemnisation de vos dommages résultant de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse-réhydratation des sols (loi du 28/12/2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles). Ce nouveau délai de prescription court à compter de l'événement qui y donne naissance. Retrouvez les causes d'interruption de la prescription dans vos conditions générales.

##### Les frais d'échéance : à quoi ça sert ?

Ces frais sont forfaitaires et destinés à couvrir des dépenses générées par l'appel de cotisation.

#### AUTRES INFORMATIONS

##### Reconduction et résiliation de votre (vos) contrat(s) souscrit(s) en dehors de toute activité professionnelle

Votre contrat est renouvelé chaque année automatiquement, par tacite reconduction. Il prévoit que vous pouvez le résilier jusqu'au dernier jour de février. Toutefois, si vous souhaitez ne pas le reconduire, vous disposez, quelles que soient les dispositions de votre contrat, d'un délai de vingt jours suivant l'envoi du présent avis d'échéance, le cachet de La Poste faisant foi.

Pour les contrats d'assurance de dommages incluant une garantie de responsabilité civile automobile ou de responsabilité civile du locataire, vous pouvez, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification par votre nouvel assureur.

Pour les autres contrats d'assurance de dommages : assurance multirisques habitation du propriétaire, du copropriétaire, assurance du propriétaire non occupant, du copropriétaire non occupant, ainsi que pour les contrats Garantie Accident et Responsabilité civile vie privée, vous pouvez également, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification de votre part.

Votre demande (non reconduction ou résiliation) doit nous être adressée par voie électronique, postale ou en effectuant une déclaration auprès d'un de nos conseillers.

##### Libre choix du réparateur

En cas de dommage causé à un véhicule terrestre à moteur et garanti par votre contrat d'assurance, vous pouvez choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir (article L. 211-5-1 du Code des assurances).

##### Données personnelles

Pour rappel, toutes les précisions sur la protection de vos données à caractère personnel traitées par la Macif et les droits dont vous disposez sur celles-ci sont accessibles dans la rubrique données personnelles sur notre site : [www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles](http://www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles).